



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Bretagne

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'ENSA Bretagne compte environ 650/700 étudiants. Autour de 350 étudiants sont en premier cycle et 250 en second cycle. Depuis la rentrée 2006-2007, l'école a ouvert une section HMONP (Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) ; une soixantaine de personnes suivent cette formation complémentaire.

Le projet d'établissement actuel est basé sur un audit interne réalisé en 2005-2006. Ce travail a fait ressortir trois axes de mobilisation pour les équipes pédagogique et administrative : une volonté d'atteindre une dimension plus européenne ; une mobilisation pour accroître les partenariats et l'insertion professionnelle des diplômés ; une orientation conduisant à développer la recherche. Ce diagnostic interne a aussi été l'occasion de mettre en exergue les points forts et faibles de chaque axe.

L'école souhaite prendre en compte dans le prochain projet d'établissement les éléments du rapport 2010 de l'AERES évaluant la gouvernance de l'établissement. Dans cette perspective, les points soulignés par l'AERES deviendraient autant d'objectifs à atteindre (l'accroissement de l'interdisciplinarité, la publication d'un livret de l'étudiant plus complet sur les attendus et les objectifs de chaque cycle,...).

Présentation du diplôme d'études en architecture

L'analyse des documents (emplois du temps, site, rapports) fait ressortir une formation cohérente et équilibrée, notamment entre l'enseignement du projet architectural (cœur de la formation) et les autres enseignements. La progression est explicite, du moins dans le rapport d'activité (le site Internet l'est beaucoup moins). Selon ce rapport, les deux premières années ont vocation à « donner les outils de base aux étudiants » et à « permettre de faciliter » les réorientations éventuelles. Le premier semestre de la première année vise à « développer la capacité d'observation, la capacité logique et la capacité plastique, puis au second semestre la capacité de synthèse ». La deuxième année est consacrée à la méthodologie de projet où sont identifiées et hiérarchisées les données et contraintes afin de construire une démarche cohérente. Les notions de programme, d'usage et de site sont considérées comme « éléments fondateurs du projet ». La troisième année est considérée comme celle de l'apprentissage de l'autonomie dans le cadre du projet architectural et urbain.

L'école souligne que le grade licence n'a pas vocation à permettre l'entrée dans la vie active. La très grande majorité des étudiants continue en DEA.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Depuis le diagnostic interne, l'école apparaît soucieuse de progresser au sein des axes qu'elle s'est définie (international, recherche et insertion locale). Pour l'avenir, il serait néanmoins souhaitable de formaliser davantage les différents suivis (notamment pédagogique).

La formation est relativement complète, avec des modules et formes d'enseignements diversifiés et selon des objectifs précis.

En revanche, il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite ou d'encadrement particulier offert aux étudiants en difficulté. La réponse de l'école est un accompagnement personnalisé car les étudiants sont connus par tous (administration, enseignants, etc.) dans une « école de taille moyenne ». Cette réalité ne pourra être considérée comme suffisante dans l'avenir.

Pour l'école, l'insertion professionnelle est sans objet à l'issue du DEEA, hormis pour quelques étudiants qui se réorientent.

L'investissement des équipes est bon en termes de suivi et d'encadrement, mais il n'est pas suffisamment formalisé.

Depuis l'audit interne de 2005-2006, la prise de conscience collective a entraîné une ouverture sur des champs variés : partenariat avec un IUT, convention avec une association professionnelle du bâtiment...

Au final, l'école présente une formation globalement de qualité. Par ailleurs, depuis quelques années, elle s'est nettement orientée vers une ouverture à plusieurs niveaux, pour renforcer son attractivité et s'insérer dans une

nouvelle dimension de modernité définie pour les établissements de l'enseignement supérieur (souci de l'insertion professionnelle, internationalisation des relations et des formations, développement de l'assise locale par des partenariats variés, développement de la recherche et de ses liens avec la formation pour le recrutement d'enseignants et la construction de formations...).

Dans ce contexte, les points faibles ne sont probablement pas durables. Ils relèvent davantage d'un changement culturel en cours, permettant l'adaptation de tous, et ne sont pas spécifiques à cette école.

- Points forts :
 - L'ouverture certaine depuis 5/6 ans, à différentes échelles géographiques (du local à l'international) et dans divers domaines (recherche, formation,...).
 - Le souci de l'étudiant et de sa réussite.
 - La cohérence du projet pédagogique.

- Points faibles :
 - La formalisation, trop de sujets dépendent de l'impulsion ou de la bonne volonté de certains.
 - L'évaluation interne paraît pour l'instant trop sommaire, tout particulièrement pour ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - La circulation de l'information, même si de réels progrès ont été réalisés (cf. le nouveau livret de l'étudiant annoncé pour 2011-2012).

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les transformations accomplies depuis quelques années sont plus que significatives. Elles gagneraient désormais à être accompagnées par une structuration plus concrète du suivi des étudiants (redoublants, pédagogie, réorientation, devenir des étudiants) et un renforcement du regard étudiant sur le fonctionnement de la structure.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	118	123	121	122	117
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	110	107	124	123	121
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	104	101	96	114	119
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	3 %	2 %	2 %	4 %	4 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	81,5 %	92,5 %	91,5 %	88,5 %	Non connu
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	6 %	7,5 %	10 %	5,5 %	Non connu
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	56 %	78 %	92,5 %	83,5 %	Non connu
Taux de poursuite en deuxième cycle.	100 %	100 %	100 %	94,5 %	100 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).					

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Les objectifs de l'école sont calqués sur l'arrêté du 20 juillet 2005 organisant la formation pour ce diplôme. Pour autant, l'accent est mis sur l'importance des outils numériques, des méthodes d'analyse du patrimoine et des questions relatives à l'urbanisme, au paysage et au développement durable. Les étudiants ont le choix entre cinq pôles (processus de conception, patrimoine, construction et ingénierie, construction, territoire, paysage et architecture durable). En résumé, l'école s'inscrit clairement dans une logique commune aux différentes écoles, tout en développant quelques caractéristiques propres.

Le DEA est le cœur de la formation, bien que l'HMONP ait été mise en place depuis 2006-2007. En dépit d'un accompagnement peu formalisé (hormis des conférences et des interventions de professionnels), les enquêtes passées montrent que l'insertion est plutôt aisée puisque 56 % (en 2008, année de la crise financière) à 86 % des promotions ont trouvé un premier emploi dans les trois mois au cours des dix dernières années.

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'école a transmis un dossier clair où l'autoévaluation et l'évaluation réalisée par la Section des établissements de l'AERES ont été des sources de renouvellement et de progrès.

L'école considère que son cœur de métier est le niveau master (voire HMONP). L'encadrement est bon quoique classique. L'ouverture vers l'extérieur, bien que récente, est un atout pour le présent et l'avenir.

Dans ce cadre, l'audit interne de 2005-2006 a fortement modifié l'approche des personnels ; il a permis une prise de conscience des enjeux contemporains pour l'école. Depuis, les maîtres-mots ont été l'ouverture et un meilleur adossement à la recherche.

L'ouverture s'est traduite de différentes manières. Elle a été tout d'abord une ouverture géographique à plusieurs échelles. A l'échelle locale, de nouveaux partenariats ont été tissés pour affermir des collaborations ou en nouer de nouvelles : c'est une convention avec la ville de Rennes offrant des stages, des sujets de PFE (projet de fin d'études), des sujets d'étude pour les enseignants, etc. ; c'est une convention avec l'INSA de Rennes, permettant aux élèves ingénieurs d'intégrer l'école ; c'est une convention avec un master universitaire (« Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière », MOUI) débouchant sur un double cursus,... A l'échelle internationale, il s'agit, en premier lieu, du développement des relations avec d'autres écoles, avant tout pour favoriser la mobilité des étudiants.

L'adossement plus marqué à la recherche passe par le GRIEF (Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes), un laboratoire créé récemment. L'interface entre le laboratoire et l'enseignement est perceptible principalement au travers de l'initiation à la recherche et des séminaires de cinquième année. La reconnaissance progressive de ce centre devrait amener une autre dimension locale et régionale (au moins à l'échelle des coopérations rennaises). Toutefois, à ce jour, le laboratoire n'est pas suffisamment structuré (pas de HDR, axes de recherche trop larges,...), a une production très modeste et n'implique encore qu'un nombre réduit de personnes.

Le dossier présente néanmoins des lacunes, en particulier pour le suivi des étudiants. Si la politique des stages est très bien cadrée (avec des actions bien délimitées pour les tuteurs), en revanche, le suivi pédagogique et le suivi des étudiants en difficulté ne sont pas suffisamment formalisés ; ils restent trop dépendants d'une relation informelle entre les équipes, les personnels à titre individuel, et les étudiants.

Au final, la formation est de qualité. Une gouvernance plus structurée permettrait de parfaire l'ensemble.

● Points forts :

- La volonté de faire évoluer l'école et les transformations à l'œuvre qui en découlent.
- L'ouverture et la multiplication des partenariats.
- L'investissement des personnels.

● Points faibles :

- Une formalisation insuffisante du suivi des étudiants.
- L'évaluation des enseignements, notamment par les étudiants.
- L'analyse à trois ans du devenir des diplômés.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les ENSA ont entrepris une évolution rapide et importante depuis quelques années (LMD, ouverture, développement de la recherche, recrutement de docteurs, HDR...) et l'école de Rennes s'inscrit pleinement dans le rythme de cette transformation. Toutefois, quelques progrès pourraient être accomplis en direction des étudiants, de leur suivi et de leur participation à la vie de l'école (ils en sont les usagers et la raison d'être), par une formalisation plus nette de ces suivis.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.					
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.					
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).					
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.					
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).					
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.					
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).					
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).					
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					



Observations de l'établissement

10 janvier 2012

Evaluation en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de licence

Diplôme d'études en architecture (DEEA)

Observations du directeur

En introduction, je ferai quelques remarques générales concernant les DEEA et DEA.

D'abord, il faudrait souligner, dans la présentation générale de l'établissement, que le rayonnement de l'école s'étend à l'échelle de la France et non seulement à celle de la région Bretagne : 21% d'étudiants proviennent d'autres régions et à l'international. Le nombre de postulants qui approche les 2000 candidats démontre que la notoriété de l'école va bien au delà des limites administratives.

Par ailleurs, même si l'analyse et l'évaluation du DEEA est assez fidèle, il faudrait en préciser divers points, notamment sur le suivi des étudiants et la coordination des enseignants.

Les enseignants sont réunis en séminaires inter-semestriels pour renforcer la cohérence et permettre le partage et la mutualisation de disciplines. Toutefois, il est vrai que l'organisation administrative actuelle dans laquelle évolue le corps enseignant accentue les difficultés du travail collectif. L'obligation d'enseignement concentré sur une journée, les délocalisations familiale et géographique, sans compensation, laissent peu de temps aux échanges. La CPR restant quasiment le seul lieu de débat.

Une évolution est en cours et le bénéfice de cette évaluation permettra de redéfinir et d'organiser les bases du travail collectif. Le rôle de la direction sera donc de coordonner en profondeur cette réorganisation.

Par ailleurs, le principe d'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours de développement. Aujourd'hui peu opérationnel, il devra faire l'objet d'un suivi rigoureux par les services de la pédagogie. Car pour être pragmatique, cet outil d'évaluation devra bénéficier d'une analyse préalable et a posteriori ainsi que de fiches support de réflexion pour la CPR et le CA. Cette réorganisation est conjointe du travail de fond mené actuellement sur les instances et la gouvernance de l'école.

La communication et la circulation de l'information bénéficient également d'une réelle évolution. A titre d'exemple, le livret de l'étudiant s'est matérialisé à la rentrée par la création d'un agenda VADEMECUM. Chaque étudiant, enseignant et ATOS, en a reçu un exemplaire à la rentrée. Il prendra l'année prochaine la forme d'un document exhaustif à destination exclusive des étudiants.

Le suivi de l'étudiant devra en effet être formalisé. Actuellement, l'étudiant en difficultés ou en situation d'échec bénéficie d'un entretien personnalisé à la suite des jurys de semestre ou des rendus. Mais cet entretien ne fait l'objet d'aucune retranscription ou de suivi spécifique en dehors de sa valeur orale. La CPR a donc proposé d'effectuer une traçabilité de l'étudiant : cette action consiste à créer une évaluation personnalisée en faisant évoluer le processus actuel de notation.

En commençant par les ateliers de projets. Seront identifiés deux critères de référence :

- 1) la capacité à énoncer le concept
- 2) la capacité à le mettre en forme architecturalement

La traçabilité de l'étudiant sera dès lors accessible et consultable à la fois par le corps enseignant et par l'étudiant lui-même. La réflexivité et la dynamique interactive devrait être possible grâce à l'extension du potentiel du logiciel TAIGA.

Le Directeur



TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	118	123	121	122	117
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	110	107	124	123	121
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	104	101	96	114	119
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	2,88%	1,98%	2,08%	4,39%	4,20%
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année)	81,35%	92,68%	91,30%	88,43%	Non connu à ce jour
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	5,94%	7,32%	9,92%	5,74%	Non connu à ce jour
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	55,96%	77,88%	92,37%	83,74%	Non connu à ce jour du fait de la validation du stage
Taux de poursuite en deuxième cycle.	100%	100%	100%	94,50	100%
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB



10/12
01

Alexis de...

10 janvier 2012

Evaluation en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de master

Diplôme d'Etat d'architecture (DEA)

Observations du directeur

Les étudiants qui ont démarrés leur cursus à l'ENSAB en DEEA le poursuivent, à quelques exceptions près, en master.

Grâce à l'étude approfondie des diverses thématiques d'enseignement, nous souhaitons développer le DEA en ouvrant les champs de réflexion pour permettre davantage de possibilités professionnelles. Le rapprochement avec la profession est effectif même s'il est encore insuffisamment développé. L'accent mis sur la HMONP est d'ailleurs significatif de ce rapprochement par l'engagement et le suivi de la profession elle-même.

En outre, la sensibilisation à la diversité des métiers de l'architecte a pu être mise en œuvre au travers de la formation HMONP et sera ainsi pérennisée.

Or la diversité des métiers de l'architecte passera aussi par le dialogue de l'architecture avec d'autres disciplines. L'école devra donc se mettre en rapport avec universités, écoles et laboratoires de recherche. Bien qu'émergent, le GRIEF n'en est ainsi pas moins dynamique. Le rapprochement avec les écoles doctorales, l'intégration au PRES favoriseront les collaborations et à titre de rappel conforteront la convention cadre existant avec RENNES 1 et 2.

En conclusion, comme le souligne l'évaluateur, de nombreuses évolutions sont en cours. Et leur mise en œuvre pourra en partie se concrétiser avec la nomination récente d'un directeur de la pédagogie, adjoint au directeur de l'école, qui sera en outre chargé des partenariats et de la recherche.

Le directeur

Marie MINIER



TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'ÉVALUATION

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	86	104	94	110	109
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	95,35%	99,01%	97,87%	98,18%	99,09%
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB	Etude non effectuée à l'ENSAB
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	1,16%	3,85%	3,19%	1,82%	Non connu à ce jour
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	77	95	118	124	144
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	0%	1,05%	0,85%	0,81%	0%
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme)	82,93%	55,81%	66,35%	100%	Non connu à ce jour du fait de la validation du stage
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.)	100%	67,64%	100%	85,51%	60%
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	80%	-	56%	86%	-
	40%	-	40%	40%	-



10/12

Almeida